

Bourse de MDA, 2017

1. La bourse de MDA est offerte par Musicians' Dream Aid (MDA). Une bourse de 700\$ (CAD) et une bourse de 300\$ (CAD) seront offertes.
2. Le juge sera choisi au futur.
3. La bourse devrait être utilisée pour le frais de scolarité d'une école de musique ou un programme de musique, et pas pour n'importe quelle autre dépense (p.ex. Dépenses de tous les jours, frais de déplacement, etc.)
4. Tous musiciens jeunes avec la citoyenneté canadienne ou qui vit au Canada et qui sont sous l'âge de 20 le 11 juin 2017 ont le droit à poser une candidature. Le gagnant de la bourse de MDA 2016 n'a pas droit.
5. Les candidats seront jugés sur leur maîtrise technique et musicale, éducation musicale de fond, et l'utilisation de la bourse s'ils le reçoivent.
6. La bourse sera envoyée directement à l'école ou programme de choix du/de la candidat(e).
7. Les deux gagnants devraient écrire un témoignage sur le sujet de l'aide la bourse a donné pour leur éducation musicale. MDA peut utiliser ces témoignages comme matériel de promotion. Les détails seront fournis à la réception de la bourse.
8. Les candidats doivent soumettre leur candidature d'ici au 11 juin 2017.
9. La candidature doit inclure :
 - a. Un formulaire complet (trouvez-le sur le site web)
 - b. Fichiers ou vidéos sur YouTube sans modifications qui montrent le candidat jouant deux pièces contrastées
 - c. Une biographie du/de la candidat(e) (300 mots maximum)
 - d. Une photo de/de la candidat(e)
 - e. Preuve de la citoyenneté ou du statut de résidence
10. Les vidéos devraient montrer clairement qui le/la candidat(e) joue.
11. Les biographies et photos soumises par les candidates peuvent être utilisées par l'organisation comme matérielle de promotion.
12. Les candidatures devraient être envoyées à musiciansdreamaid@gmail.com.